

Madame, Monsieur,

Nous remercions le Comité Attac Dordogne pour son courrier et pour l'intérêt qu'il porte aux positions que nous défendons dans le cadre de cette élection municipale.

Au cours du mandat écoulé, la municipalité sortante s'est attachée à agir sur les différentes thématiques que vous évoquez.

Dans un contexte marqué par la désertification médicale en milieu rural, la priorité a été de renforcer l'accès aux soins. Plusieurs actions concrètes ont été engagées : obtention du classement en zone d'intervention prioritaire par l'Agence régionale de santé, permettant de bénéficier de soutiens de l'État pour l'installation de médecins ; création d'un centre départemental de santé ; accompagnement de l'implantation d'un centre d'imagerie médicale ; retour de la commune au sein des instances du centre hospitalier intercommunal Ribérac–Ribérac-Rhône-Double qui avait été déserté par la mandature précédente ; réouverture d'un service de médecine à l'hôpital de Ribérac (présence d'un urologue, cardiologue et d'un dermatologue une fois par semaine). Cette mobilisation a permis une augmentation significative du nombre de professionnels de santé sur le territoire. Nous souhaitons poursuivre cet effort, en favorisant l'installation de nouveaux médecins et en développant les consultations avancées de spécialistes à l'hôpital de Ribérac.

En matière d'accès au logement, alors qu'aucune politique structurée de l'habitat n'avait été conduite à Ribérac depuis près de quinze ans — la commune ne comptant que 9 % de logements sociaux contre environ 17 % en moyenne nationale — la municipalité sortante a engagé une action volontariste pour créer de nouveaux logements, notamment en centre-ville. Cette politique sera poursuivie afin de soutenir le développement de la commune et de contribuer au maintien des effectifs scolaires.

La ville de Ribérac a également mené une action déterminée dans le domaine de l'éducation. Un dispositif gratuit d'aide aux devoirs a été mis en place afin de favoriser l'égalité des chances. Par ailleurs, un programme de rénovation des bâtiments scolaires a été engagé afin de remédier à leur vétusté et de les adapter aux effets du réchauffement climatique. La municipalité a également instauré un tarif de cantine à 0,50 € pour les enfants issus des familles les plus fragiles, tout en augmentant la part de produits biologiques et locaux dans les repas, sans hausse des tarifs pour les familles.

L'adaptation de Ribérac aux évolutions environnementales et l'amélioration du cadre de vie des habitants constituent également des priorités. La commune a été durement touchée par un épisode climatique d'une rare intensité : la tempête de grêle de juin 2022, qui a endommagé la grande majorité des toitures de la ville. Dans ce contexte, la municipalité a mobilisé l'ensemble de ses moyens pour accompagner la population : relogement d'urgence des habitants qui en avaient besoin, maintien de la continuité des services publics,

réalisation rapide des travaux nécessaires à la réouverture de la salle polyvalente pour les activités culturelles et à l'accueil des élèves à la rentrée scolaire, ainsi qu'un programme pluriannuel de reconstruction des toitures des 52 bâtiments publics touchés. Cet épisode illustre les effets du changement climatique et la nécessité d'adapter notre territoire.

Dans cette perspective, plusieurs actions ont été engagées. Plus de 500 arbres ont été plantés ces dernières années, notamment avec la participation des élèves des écoles, associant ainsi démarche écologique et sensibilisation pédagogique. Un agro-verger a également été créé en partenariat avec la Région et l'intercommunalité. La gestion écologique des espaces verts, respectueuse de la biodiversité, a par ailleurs été reconnue par l'obtention d'une troisième fleur au label « Villes et Villages Fleuris ». Nous souhaitons aller plus loin en valorisant davantage le cours d'eau qui traverse la commune, notamment par l'aménagement des berges de la Dronne. Nous proposons également de désimperméabiliser et de végétaliser certains parkings, de développer les espaces verts et de poursuivre la plantation d'arbres.

S'agissant des mobilités, nous proposons la création d'une aire de covoiturage à Ribérac et la mise en place d'une solution de transport collectif destinée aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite. Nous souhaitons également travailler avec la Région à l'instauration d'une liaison par bus entre Ribérac et Mussidan, afin de faciliter les correspondances vers Bordeaux et Bergerac et de contribuer au désenclavement de notre territoire. Faciliter la liaison entre Ribérac et la gare TGV d'Angoulême est aussi un de nos souhaits.